



## PROJET PEDAGOGIQUE 2022/2023

ACM PEP10

BOURANTON THENNELIERES LAUBRESSEL

14 RUE DE L'ECOLE

10270 BOURANTON

07.83.16.11.50



Le présent projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de la structure. Il permet de donner du sens aux activités proposées ainsi qu'aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire la démarche pédagogique.



### L'organisateur :

Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aube

22 rue Albert Boivin

10 000 Troyes

L'Association PEP 10 gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles.

Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM. Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive.

Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP 2018-2023 rappelle les deux valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité et la solidarité. L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental.

De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.



## L'environnement

L'ACM se situe à proximité de l'agglomération troyenne. Le RPI de Bouranton Laubressel Thennelières rassemble près de 1500 habitants. Les communes font partie de Troyes Champagne Métropole.



## Le site :

Situé à Bouranton à proximité de l'école maternelle l'ACM dispose :

- de 2 salles d'activités de 75 m<sup>2</sup> et d'un bloc sanitaire de 5 m<sup>2</sup>
- d'un préfabriqué accueillant le bureau de la direction et une salle de réunion,
- d'un réfectoire de 100m<sup>2</sup>, d'un hall/ vestiaire de 22 m<sup>2</sup> et d'un bloc sanitaire de 15 m<sup>2</sup>.

Dans l'enceinte de l'école maternelle :

- d'un dortoir
- d'une salle de motricité
- d'une cour attenante entièrement close

## La capacité d'accueil :

Le périscolaire accueille environ 35 enfants de moins de 6 ans et 55 enfants de 6 à 11 ans, entre le périscolaire du matin et du soir, et pour les repas du midi jusqu'à 90 enfants et environ pour l'année à venir une vingtaine d'enfants les mercredis.

## Les horaires :

En périscolaire : 7h30-9h00/11h50-14h00/16h50-18h45

Les mercredis : 7h30 à 18h45

## 1. Analyse de l'existant

Les enfants sont répartis en 2 secteurs : maternel et élémentaire.

Le service de cantine est encadré par l'équipe d'animation. Les repas sont livrés en liaison froide par la société de l'ESAT Le Tertre. Ils sont commandés chaque semaine en fonction de l'effectif soumis au système d'inscription. Ils sont réchauffés sur place dans la cuisine par l'équipe selon un protocole respectant les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires.

Le retrait des dossiers et les inscriptions se font auprès de l'ACM la semaine qui précède la période souhaitée.

## 2. L'équipe d'animation

La direction Alexandra LEBAS (BAFA BAFD CAP PETITE ENFANCE)				
L'équipe d'animation				
<b>Hélène MAHI</b> (BAFA, PSE1) (Assistante sanitaire)	<b>Christelle BOUVET</b> (BAFA, PSC1)	<b>Jessica COLAS</b> (BAFA, PSC1)	<b>Manon BALSE</b> (CAP petite enfance, PSC1)	<b>Véronique MOUSSE</b> (non diplômée)

<p><b>LA DIRECTION DOIT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer le contexte social</li> <li>- Conduire un projet pédagogique</li> <li>- Conduire et diriger le personnel</li> <li>- Assurer la gestion de l'accueil</li> <li>- Développer le partenariat</li> <li>- Veiller au respect du projet éducatif/pédagogique</li> <li>- Être formatrice, précise, motivante et à l'écoute</li> <li>- Animer et organiser</li> <li>- Être présente</li> <li>- Coordonner les activités</li> <li>- Faire le lien entre l'équipe d'animation et l'organisateur</li> <li>- Être responsable et être à l'écoute des besoins des familles</li> <li>- Être garante de la sécurité des enfants et des animateurs</li> <li>- Permettre l'investissement et la prise d'initiative de chacun</li> </ul>	<p><b>L'ÉQUIPE D'ANIMATION DOIT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant</li> <li>- Assurer la mise en place du projet pédagogique</li> <li>- Construire une relation de confiance avec les enfants</li> <li>- Participer à l'accueil et à la communication entre adultes</li> <li>- Encadrer les activités et la vie quotidienne de l'enfant</li> <li>- Veiller à assurer la qualité de l'accueil</li> <li>- Respecter les autres et se faire respecter</li> <li>- Rendre compte à la directrice des présences</li> <li>- Relever les températures du réfrigérateur et des plats lors de la remise en température</li> <li>- Assurer le service en salle (mise de table, service des plats, débarrassage)</li> <li>- Respecter son devoir de réserve.</li> </ul>
---	---

- ✚ L'équipe s'applique à ranger et à faire ranger le matériel ainsi que les espaces de jeux après chaque temps d'activité.

### 3. Le fonctionnement

#### Les règles de vie :

Elles sont mises en place avec les enfants lors de chaque nouvelle année scolaire. En participant à leur élaboration, les enfants prennent acte de leurs droits et devoirs au sein de la structure et s'engagent à les respecter.

En cas de manquement, un temps d'échange est prévu avec l'équipe afin de rappeler les points non négociables de ces règles.

Si malgré cela, elles ne sont toujours pas appliquées, la direction procède à un entretien avec les parents et l'enfant pour trouver ensemble des pistes pour progresser.

#### L'accueil des Lundis, mardis, jeudis et vendredis

- L'accueil du matin de 7h30 à 9h00

Les enfants sont déposés par les familles et accueillis individuellement. L'équipe prend le relais une fois que les parents se sont présentés à elle.

**Chaque enfant entrant se présente à l'équipe afin d'être pointé sur la liste des présences.**

Des activités calmes et ludiques sont proposées : activités manuelles selon des thèmes choisis par mois, jeux de société, etc.

Des espaces de jeux permettent aux enfants de choisir leurs activités en autonomie.

4 animatrices encadrent ce temps d'accueil; elles impulsent les différentes activités et se rendent disponibles pour partager des moments de jeux ou d'échanges.

- **À 08h34** les enfants qui fréquentent l'école de Laubressel sont conduits au bus par une animatrice, en suivant le chemin piétonnier. Ils sont alors confiés à l'accompagnateur de transport scolaire.
- **À 08h45**, les enfants scolarisés en classe de maternelle sont accompagnés par 2 animatrices jusqu'à l'école où ils sont pris en charge par les ATSEM.
- **À 08h57**, les enfants de l'école de Thennelières sont à leur tour conduits au bus, dans les mêmes conditions que précédemment.

#### L'accueil du midi de 11h50 à 14h00

Durant cette période, les enfants sont accueillis par section scolaire, la direction ou une animatrice se charge de pointer les présents.

- **À 11h50 : les enfants de l'école maternelle** sont pris en charge à la sortie de leurs classes. Ils sont conduits aux toilettes pour le lavage des mains et dirigés vers la cantine. Ils déjeunent encadrés par 3 animatrices qui assurent le service et veillent au bon déroulement du repas.

Les enfants quittent le réfectoire par groupe échelonnés une fois le repas terminé. Ils se voient proposer des activités, ils font des coloriages, jouent aux jeux de société avec une animatrice et lorsque le temps le permet les enfants jouent dehors librement et vers 13h20 ils sont tous

rassemblés pour faire un jeu tous ensemble (comme le poisson pêcheur, le facteur n'est pas passé...)

- **À 12h07 : Les enfants arrivant de l'école de Thennelières** sont accueillis à leur descente du bus par 2 animatrices.

*En aucun cas, un enfant ne doit rester seul sur le parking sous prétexte qu'un adulte va arriver. Les animatrices prennent la responsabilité de tous les enfants qui descendent du bus ; elles les orientent vers la direction s'il n'est pas prévu qu'ils déjeunent au restaurant scolaire afin que celle-ci prenne contact avec les parents.*

- À partir de **12h15** tous les enfants de Thennelières arrivent à la cantine après passage aux sanitaires et sont installés à table avec un chef de table. Les repas sont apportés à table et chaque enfant se sert seul en sachant qu'il doit penser en se servant à ses camarades il doit prendre une part raisonnable.
- Une fois le déjeuner terminé, le chef de table participe au débarrassage de sa table et peut ensuite regagner la cour ou la salle d'activités, sous la responsabilité de l'équipe qui s'organise alors pour se répartir dans les espaces de jeux et animer des activités. La sortie de la cantine se fait de manière échelonnée, les chefs de table restent avec une animatrice pour débarrasser les tables.
- **À 12H25 : Les enfants scolarisés à Laubressel** sont pris en charge à leur arrivée par 2 animateurs, et vont ensuite jouer dans la cour ou faire des activités. Leur entrée à la cantine se fait à 13h, après être passés aux sanitaires en salle d'activités, de façon à fluidifier les déplacements. A table ils suivent le même fonctionnement que l'école de Thennelières.
- **À 13H45**, les enfants de maternels sont reconduits à l'école et confiés aux ATSEM, les transmissions éventuelles sont faites à cette occasion.
- **À 13H45**, les enfants scolarisés à Thennelières prennent le car pour rejoindre leur école, ils sont rassemblés par l'équipe dès 13h40 et raccompagnés selon les mêmes modalités d'encadrement qu'à leur arrivée. Et nous récupérons les enfants du car de maternelle et nous les déposons à l'école maternelle.
- **À 14h00**, les enfants scolarisés à Laubressel rejoignent le car et sont accompagnés par 2 animateurs. Et si des enfants de l'école maternelle sont là nous les déposons également à l'école.

#### **L'accueil du soir de 16h50 à 18h45**

- **À 16H50**, 1 animatrice vient chercher dans les classes les enfants de maternels inscrits au périscolaire du soir.
- **À 17h07**, 1 animatrice accueille les enfants arrivant du bus de Thennelières.
- **À 17h28**, les enfants arrivant de Laubressel sont à leur tour pris en charge par une animatrice.

Les enfants sont accompagnés en salles d'activités après passage aux sanitaires, ou dans la cour, si la météo est favorable. L'équipe anime ce temps d'accueil en étant force de proposition.

Les parents se présentent à l'équipe lorsqu'ils viennent rechercher leur enfant.

**Tout enfant partant doit se signaler auprès de l'animatrice en charge du pointage.**

### **Les mercredis de 7h30 à 18h45**

- **De 07h30 à 09h30** les enfants sont accueillis de manière échelonnée pour un temps d'accueil calme où les enfants peuvent choisir de faire un dessin de lire un livre ou des jouer aux jeux de société sous la surveillance des animatrices.

Les enfants sont accueillis individuellement. L'équipe prend le relais une fois que les parents se sont présentés à elle.

**Chaque enfant entrant se présente à l'équipe afin d'être pointé sur la liste des présences.**

- **De 9h30 à 11h30**, se déroule l'activité manuelle ou sportive prévue dans le planning des mercredis ces dernières sont en lien direct avec le projet d'école (c'est le plan mercredi) au travers de nos activités : une activité spécifique par groupe sera proposée : moins de 6 ans et plus de 6 ans. La programmation n'est cependant pas figée, un enfant du groupe de « grands » demandeur d'une activité proposée pour les plus petits peut intégrer le groupe.

Certains enfants plus les cm2, eux préfèrent parfois créer leur propre idée d'activité et nous les laissons faire dans ce cas là.

La programmation est établie au mois, en déclinaison d'un thème préalablement défini en équipe toujours en rapport avec le projet d'école et le projet pédagogique.

Elle est en outre susceptible d'évoluer selon que les conditions météorologiques sont favorables ou non.

Des jeux de société ou des jeux extérieurs viennent clore la matinée, avant l'heure du déjeuner.

Les départs échelonnés des enfants ne déjeunant pas à l'ACM se fait de 11h45 à 12h20.

- **À 12h20**, le groupe est dirigé vers la cantine où il déjeune en compagnie de l'équipe d'animation.

Le temps du repas, en plus d'être un moment de convivialité et d'échange reste un temps pédagogique et éducatif, dans le respect des règles de vie.

- **Dès 13h30** tous les enfants jouent dehors pour pouvoir se défouler avant d'aller en activité l'après midi, à 14h00 les enfants rentrent pour faire un dessin avant de commencer l'activité avec l'animatrice.
- **De 14h30 à 15h30** se déroulent les activités programmées, les enfants une fois le matériel rangé peuvent jouer tranquillement jusqu'à l'heure du goûter à 16h00.

Chaque temps d'animation est suivi par un temps de parole au cours duquel les enfants sont invités à exprimer leur ressenti suite au moment qu'ils viennent de partager.

- **A 16h00** à lieu le gouter s'il fait beau nous en profitons pour le prendre dehors.

Les départs se font généralement à partir de 16h30 et ce jusqu'à la fermeture à 18h45.

L'accueil des parents ainsi que la gestion des arrivées et des départs échelonnés des enfants est organisé de façon à ne pas perturber le fonctionnement de la structure.

**Tout enfant partant doit se signaler auprès de l'animatrice en charge du pointage.**

#### 4. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs ont pour finalité le développement des compétences motrices, cognitives et sociales des enfants que nous accueillons toujours en lien avec le projet d'école dans le cadre du plan mercredi.

La structure se veut un espace de découvertes, de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de jeux au sein de laquelle les enfants évoluent en toute sérénité et sécurité.

**Le présent projet se déroule sur les temps périscolaire du matin, midi et soir ainsi que les mercredis.**

**Un plan mercredi est mis en place afin de veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires des mercredis avec les temps familiaux et scolaires.**

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels (L'enfant sera en capacité de)	Actions
Formation de la personne et du citoyen <b>(Septembre à décembre)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En rédigeant une charte de bonne conduite (Les droits et les devoirs)</li> <li>2. Favoriser le droit à la personne, à la différence, le harcèlement, l'identité,</li> <li>3. Favoriser l'entraide et la solidarité</li> <li>4. Favoriser l'éco-citoyenneté (sensibilisation au tri)</li> <li>5. Développer le jardinage</li> <li>6. Savoir ce que c'est le vote</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elaboration du permis à point</li> <li>✓ Faire venir le SDEDA pour apprendre le tri</li> <li>✓ Visite de l'ESAT</li> <li>✓ Faire un potager, planter des fleurs dans la commune</li> <li>✓ Mise en place d'un point de compostage / mise en place de sacs de tri</li> <li>✓ Visite du conseil municipal</li> <li>✓ Faire voter le choix du thème du mois aux enfants</li> </ul>

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b> (L'enfant sera en capacité de)	<b>Actions</b>
Favorise l'autonomie de l'enfant <b>(Janvier à Mars)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Laisser faire l'enfant tout seul pendant les repas (couper sa viande seul, se servir de l'eau, d'ouvrir seul son fromage ou éplucher son fruit)</li> <li>2. Apprendre à s'habiller et se déshabiller seul</li> <li>3. Apprendre l'hygiène</li> <li>4. Respecter les affaires (savoir faire)</li> <li>5. Apprendre à se servir du matériel pédagogique (ciseaux, règles...)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les plats seront déposés sur la table pour que l'enfant se serve seul</li> <li>✓ couteaux mise à leurs dispositions</li> <li>✓ les cruches seront sur la table</li> <li>✓ mettre ses couverts et son assiette à table</li> <li>✓ venue d'une naturopathe pour expliquer l'hygiène aux enfants</li> <li>✓ un chef de service sera là pour aider les autres</li> <li>✓ Se laver les mains seul suivre les affiches aux toilettes</li> <li>✓ atelier découpage de pâte à modeler</li> <li>✓ chaussure pour apprendre à lacer</li> <li>✓ coin rangement installé avec les enfants</li> <li>✓ Création de différents espaces de jeux, ou d'activités</li> <li>✓ Faire des ateliers cuisine</li> <li>✓ Mise en place toute au long de l'année du savoir rouler à vélo</li> </ul>
Travailler sur les émotions <b>(Avril à juillet)</b>	Favoriser l'expression verbale et non verbale	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Jeu de la roue de l'expression</li> <li>✓ Jeu des émotions</li> <li>✓ Bâton de paroles</li> <li>✓ Bilan en fin de journée avec les enfants</li> <li>✓ Fabrication d'une boîte à idée</li> </ul>
Développer l'empathie <b>(Avril à juillet)</b>	S'entraider les uns les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mixer les groupes d'âges petits et grands</li> <li>✓ Jeu des anges gardien (être bienveillant envers son copain)</li> <li>✓ Faire un spectacle en maison de retraite</li> <li>✓ Goûter avec le cercle des amis de Bouranton</li> <li>✓ Venue d'un auteur illustrateur</li> </ul>

## 5. L'évaluation

- ✚ Travailler les émotions : Est-ce que les enfants montrent plus leurs émotions  
Comment je l'observe : roue des expressions
- ✚ Développer l'empathie : est ce que les conflits ont diminué ?  
Comment je l'observe : grâce à des sondages, au mur d'expressions
- ✚ Favoriser l'autonomie de l'enfant : Est-ce que l'enfant est capable de... ?  
Comment je l'observe : Album photos de ce qu'ils ont fait seul dans l'année, gouters des parents. Faire un diplôme des talents des enfants
- ✚ Formation de la personne et du citoyen : Est-ce que les enfants sont plus sensibles au tri sélectif ? Est-ce qu'il y a une amélioration de l'entraide ?  
Comment je l'observe : Grâce au permis à points, point de tri sélectif et de compostage installé, poids des déchets.

Tous les objectifs seront donc évalués entre chaque période lors des réunions de bilan pour faire le point, et se questionner sur ce qui est à améliorer.

A la fin de l'année nous ferons un bilan de l'année écoulée pour savoir : est ce que tous nos objectifs ont été atteints ? Comment peut-on faire mieux l'an prochain ?